

Composition du jury de l'examen ouvert pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet.

Par arrêté du 13 septembre 1954, le jury de l'examen ouvert pour l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de chef de cabinet de préfet et la commission d'agrément prévue à l'article 16 du statut particulier du corps préfectoral, sont composés comme suit:

M. Georges Huisman, conseiller d'Etat, président.
M. Désiré Arnaud, directeur du personnel et des affaires politiques.
M. Jean Ginothac, inspecteur général de l'administration.
M. Pierre-Jean Moatti, préfet de l'Oise.
M. Pierre Chaussade, préfet de la Marne.
M. Roger Bonnaud-Delamare, préfet de l'Aisne.
M. Roger Farçat, sous-directeur à l'administration centrale.

MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES**Décret du 20 septembre 1954 portant modification de l'appellation de la garde républicaine.**

Le président du conseil des ministres,
Vu le décret du 23 août 1954;
Sur le rapport du ministre de la défense nationale et des forces armées,

Décrète :

Art. 1^{er}. — Le décret du 23 août 1954 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« 1^o La garde républicaine s'appellera désormais: « gendarmerie mobile »;
« 2^o Les légions, groupes, escadrons et pelotons de garde républicaine prendront respectivement la dénomination de: légions, groupes, escadrons, pelotons de gendarmerie mobile;
« 3^o Dans tous les textes où elle se trouve employée, l'appellation « garde républicaine » est remplacée par « gendarmerie mobile ».

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 20 septembre 1954.

PIERRE MENDES-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
EMMANUEL TEMPLE.

Décret du 20 septembre 1954 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 20 septembre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), le conseil de l'ordre entendu, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre posthume, le militaire dont le nom suit:

RÉGULARISATION

(Pour prendre rang à la date du 5 août 1954.)

Meresse (Gaston-Arthur-Félicien), sergent-chef du régiment de sapeurs-pompiers de Paris, 2^e compagnie, classe 1929, mle 616, recrutement d'Avesnes.

Décret du 20 septembre 1954 portant concession de la médaille militaire.

Par décret en date du 20 septembre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), le conseil de l'ordre entendu, est décoré de la médaille militaire, à titre posthume, le militaire dont le nom suit:

RÉGULARISATION

(Pour prendre rang à la date du 5 août 1954.)

Poret (Jacques-André), caporal du régiment de sapeurs-pompiers de Paris, 2^e compagnie, classe 1951, mle 62024, recrutement de Paris.

Décret du 20 septembre 1954 portant promotion automatique (réserve, service des essences des armées).

Par décret en date du 20 septembre 1954, est promu au grade d'ingénieur de 2^e classe des travaux, promotion automatique:

(Pour prendre rang du 1^{er} octobre 1954.)

M. l'ingénieur de 3^e classe des travaux Maurin (Alexandre-Jules-Jacques).

Décrets du 20 septembre 1954 portant nominations dans le cadre des officiers de réserve du service de santé (armée de terre).

Par décret en date du 20 septembre 1954, sont nommés, pour prendre rang du 1^{er} mai 1954:

Au grade de médecin sous-lieutenant de réserve,
Contingent 1953/2 - P. M. S., 2^e catégorie.

Les médecins auxiliaires:

MM. Gazaix (Pierre-Henri), 9^e région.
Migozzi (Bernardin), 9^e région.
Trouche (Pierre-René-Marius), 9^e région.

Par décret en date du 20 septembre 1954, est nommé au grade de sous-lieutenant d'administration de réserve, rang du 1^{er} décembre 1952:

M. le sergent infirmier de réserve, ancien auditeur civil à l'institut des hautes études de la défense nationale (promotion 1950-1951) Duvinage (Henri-Joseph), 1^{re} région.

Décret du 20 septembre 1954 portant promotions dans le corps des ingénieurs des directions de travaux des travaux maritimes.

Par décret en date du 20 septembre 1954, sont promus dans le corps des ingénieurs des directions de travaux des travaux maritimes:

Au grade d'ingénieur en chef des directions de travaux.

M. Girod (Henry), ingénieur des directions de travaux principal, port matriculaire: Toulon, en remplacement de M. Le Montagner, retraité.

Au grade d'ingénieur des directions de travaux principal.

M. Commandville (Camille), ingénieur des directions de travaux de 1^{re} classe, port matriculaire: Toulon, en remplacement de M. Girod, promu.

Au grade d'ingénieur des directions de travaux de 1^{re} classe.

2^o tour (choix). M. Lacour (Roger), ingénieur des directions de travaux de 2^o classe, port matriculaire: Toulon, en remplacement de M. Commandville, promu.

Décret du 20 septembre 1954 portant nominations dans le corps du commissariat de la marine.

Par décret en date du 20 septembre 1954, sont nommés dans le corps du commissariat de la marine au grade de commissaire de 3^e classe, pour compter du 1^{er} octobre 1954, avec prise de rang du 1^{er} octobre 1953:

MM. Brochard (Michel-Jean);
Gougenheim (Jacques-Henri-Gustave-Meyer),
élèves sortant de l'école polytechnique.

Décret du 20 septembre 1954 portant nominations dans le corps des officiers de réserve du service de santé de la marine.

Par décret en date du 20 septembre 1954:

Sont radiés du cadre des réserves de l'armée de terre, à compter de la date du présent décret:

MM. les médecins de réserve:
Chambonnet (Pierre-Franck-
Eugène). Jamin (Ernest-Léon-Victor-François-Marie-Joseph).